



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE DE LA LOZÈRE

Communiqué de presse

Mende, le 03 septembre 2019

ÉLECTIONS 2019 DES JUGES DES TRIBUNAUX DE COMMERCE

L'élection des juges consulaires aura lieu le mercredi 09 octobre 2019.
deux postes de juges consulaires sont à pourvoir.

Le collège électoral est composé des délégués consulaires élus dans le ressort du tribunal de commerce de MENDE et des membres en exercice du tribunal de commerce de Mende.

Les électeurs concernés sont appelés à voter, par correspondance, dès réception du matériel de vote et à poster sans délai l'enveloppe pré-affranchie.

Le second tour éventuel aura lieu le mardi 22 octobre 2019.

Les candidatures seront reçues à la Préfecture Faubourg Montbel, à MENDE - Bureau des élections et de la réglementation :

de 14 h à 17 h le mercredi 11 septembre et du vendredi 13 septembre au mercredi 18 septembre 2019. Le jeudi 19 septembre 2019 de 14 h à 18 h.